

INSECTICIDE UNIDOSE



Insecticide unidose pour insectes volants et rampants.

- **Traite jusqu'à 150m³**
- **Efficace contre tous insectes rampants et volants**
- **Rémanence du traitement sur plusieurs semaines**

I - Mode d'emploi :

- Eteindre tout appareil électrique en fonctionnement, toute flamme ou toute source de chaleur (chauffe-eau, etc.).
- Fermer toutes les fenêtres, portes intérieures et placards.
- Enlever la nourriture et les ustensiles de cuisine.
- Eloigner les animaux et déplacer ou recouvrir avec un linge mouillé les aquariums.
- Déposer l'aérosol au centre de la pièce sur une surface préalablement protégée d'un journal (ou autre) d'au moins 1 m² pour éviter toute coulée éventuelle, de projection de produit, sur le sol.
- Enlever le capot de l'aérosol, enclencher le diffuseur et sortir de la pièce.
- L'aérosol se vide entièrement en quelques minutes
- Laisser le local fermé pendant quelques heures. Aérer et ventiler les locaux après traitement pendant au moins 1 heure.
- Volume traité : 150 m³ maximum pour insectes volants et rampants.
- En cas d'infestation de cafards, blattes, grosses araignées, utiliser un aérosol pour 75 m³.

II - Lieux d'utilisation :

- Entreprises de propreté
- Collectivités
- Professionnels de la désinsectisation
- Hôtellerie, campings
- Centres de loisirs

III - Application :

- Excellent effet de choc et rémanence de quelques semaines.
- Recommandé contre mouches, guêpes, mites, moustiques, acariens, cafards, puces, poux, tiques, araignées, blattes.
- Volume de traitement : 150 m³ maximum pour insectes volants et rampants.
- En cas d'infestation de cafards, blattes, grosses araignées, etc., utiliser un aérosol pour 75 m³.

Domaines d'utilisation : traitement de choc des habitations, cantines, restaurants, chambres d'hôtels, boulangeries, caves, literies, litières d'animaux, placards, etc.

IV - Conditionnement :

- Unité de conditionnement (U.C) : Aérosol unidose
- Boîtier fer blanc diamètre : 52 mm / Hauteur : 105 mm
- Volume nominal : 210 ml / Volume net : 150 ml

V - Précautions d'utilisation :

USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNEL. TP18.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public.

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

